

ACCRÉDITATIONS Gérardmer 2021 Edition spéciale en ligne PRESSE & MÉDIAS

L'accréditation permet d'offrir aux professionnels des médias et journalistes l'accès à l'ensemble des films de la sélection, sous certaines conditions.

Cette année, le festival se déroulant exclusivement en ligne, aucune accréditation « Professionnels » (pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel) ne sera délivrée. Le nombre d'accréditations Presse & Médias délivrées sera limité.

En raison du dispositif digital cette année, le nombre de visionnages est limité par les ayantdroits, ainsi le nombre d'accréditations Presse & Médias délivrées sera strictement **limité**. Merci de votre compréhension.

Qui peut demander une accréditation Presse & Médias?

Activités ouvrant droit à l'accréditation Presse & Médias :

- Presse écrite
- Télévision
- Radio
- Internet
- Journaliste : joindre une copie de la carte de presse, une lettre du rédacteur en chef, une copie des éventuels articles/sujets réalisés et le détail de ce qui est envisagé en couverture médiatique
- Photographe : joindre une lettre du rédacteur en chef de l'agence ou du support avec d'éventuelles photos parues dans la presse

La demande d'accréditation **Presse & Médias** doit être effectuée au même nom que celui figurant sur le justificatif professionnel envoyé.

En raison du nombre limité d'accréditations qui pourront être accordées, <u>une seule</u> <u>accréditation maximum</u> pourra être délivrée pour un même support ou une même structure professionnelle.

Comment procéder ?

1/ Envoyez une demande d'accréditation par email à l'adresse correspondant au service adéquat, selon si votre support ou la structure professionnelle pour laquelle vous demandez une accréditation relève de la presse « NATIONALE », « RÉGIONALE » ou « GRAND EST ».

Presse nationale: presse@lepublicsystemecinema.fr

Presse régionale & presse Grand Est : presse@sg-organisation.com

2/ Si votre demande remplit bien les critères d'attribution, le festival valide et confirme votre accréditation par email.

3/ Vous recevez un email du Festival de Gérardmer vous invitant à créer un compte sur la plateforme de streaming des films du Festival.

L'adresse email utilisée pour la création du compte doit être la même que celle utilisée pour votre demande d'accréditation Presse & Médias.

4/ Vous profitez de l'ensemble des films programmés.

Si votre demande est incomplète ou ne remplit pas les critères requis, le service de presse du festival peut vous adresser une demande de justificatifs complémentaires ou le refus de l'accréditation.

Le Festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande si le type d'activité pouvant ouvrir droit à l'accréditation ne paraît pas suffisamment justifié. Toute demande incomplète sera refusée.

Date limite

La date limite pour l'envoi des demandes d'accréditation est fixée au **mercredi 20 janvier 2021**. Après cette date, le Festival n'est plus en mesure de délivrer des accréditations.

Comment utiliser son accréditation?

L'accréditation est personnelle, nominative et non cessible. Elle vous permet de créer un compte sur la plateforme de visionnage dédiée, disponible via le site internet officiel du Festival www.festival-gerardmer.com.

L'accréditation donne accès à tous les films de la sélection, ainsi qu'à une sélection de courts, longs métrages et bonus proposés gratuitement.

Voir les films en ligne

À partir du jeudi 7 janvier 2021 à midi, vous pourrez avoir accès, et vous inscrire, à la plateforme de visionnage des films via le site internet officiel du festival www.festival-gerardmer.com

Le mode d'emploi de la plateforme pourra être consulté sur le site internet du festival à partir de cette date.

Les films seront disponibles du mercredi 27 janvier à midi au dimanche 31 janvier à minuit. Pendant les cinq jours de festival, tous les films pourront être visionnés sans horaires imposés, à l'exception de quelques séances signalées.

Une fois commencé, le film sera disponible pendant 24h.

ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

Tout accrédité Presse & Médias dispose d'un espace personnel sur la plateforme de visionnage. Il est accessible avec l'adresse email utilisée pour faire la demande d'accréditation + le mot de passe choisi par l'accrédité.

Cet espace propose un accès à sa « liste » et à sa « bibliothèque » récapitulant les films vus et les films à voir, accessible à tout moment pendant toute la durée du festival.